



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

Présidence

Ronchin, le 15 Avril 2010.

Référence : PDT/AC/CF/2009-2010 n°01

**Mmes & MM les Présidents de club,
Mmes & MM les Licenciés "Hors Association"**

**ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS
CONVOCAATION**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du Comité Départemental du Nord de Basket-Ball qui aura lieu au :

***Salle Alfred Lemaître – Rue Henri Durré
à SAINT AMAND LES EAUX***

Le Samedi 5 JUIN 2010 à 14 h 30

****Ouverture à partir de 13 h 00 pour retrait des divers imprimés,
*Accueil des clubs et vérification des pouvoirs.***

Lors l'Assemblée Générale Ordinaire, se dérouleront des élections afin de compléter le Comité Directeur (1 poste resté vacant), ainsi que la désignation de trois délégués à l'Assemblée Générale Fédérale de LIMOGES, le 26 juin 2010.

Vous trouverez ci-joint :

***** **

- * l'appel de candidature ainsi que les modalités de ce vote.
- * l'ordre du jour de cette Assemblée,
- * le plan d'accès.

Je vous adresserai ultérieurement les rapports moraux des différentes Commissions pour la saison en cours.

Je vous rappelle que les clubs ayant des vœux à présenter sont priés de les adresser au secrétariat du C.D.N.B.B. avant le 15 mai 2010.

Je compte sur votre présence, indispensable au bon fonctionnement de notre organisme.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Alain CATTELLE



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

Secrétariat Général

Référence : SG/DG/CF/2009-2010-/N°02

ASSEMBLEE GENERALE

05 JUIN 2010

Salle Alfred Lemaître

Rue Henri Durré à SAINT AMAND LES EAUX

ORDRE DU JOUR

- * - Accueil des clubs et Vérification des pouvoirs à partir de 13 H.
- * - 13 H 30 à 14 H 15 accueil des clubs par les Responsables de Commissions.
- * - 14 H 15 à 14 H 30 appel des clubs représentés.
- * - **14 h 30 Assemblée Générale Ordinaire** :

Séance plénière :

=====

- 1) Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président.
- 2) Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 Juin 2009.
- 3) 15 h 00 élections (*).
- 4) Compte-rendu des différentes Commissions.
- 5) Rapport financier du Trésorier Général, M. DESRUMAUX Jean-Luc.
- 6) Rapport du Commissaire aux comptes.
- 7) Présentation du budget 2010/2011.
- 8) Vœux.
- 9) Allocution de clôture du Président.
- 10) Remise des coupes aux clubs champions.

(* Le déroulement de l'Assemblée Générale sera suspendu pour l'élection au poste resté vacant et la désignation des délégués à l'Assemblée Générale Fédérale.

Dorienne GRUSZCZYNSKI



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

Secrétariat Général

Référence : SGL/DG/CF/2009-2010 n°03

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

Assemblée Générale des clubs

5 JUIN 2010

Salle Alfred Lemaître

Rue Henri Durré à SAINT AMAND LES EAUX

I) - Sièges à pourvoir :

Afin de compléter la composition du Comité Directeur, conformément à l'adoption des statuts du 31/05/97, 1 siège reste à pourvoir.

II) - Eligibilité :

Est éligible au Comité Directeur du C.D.N.B.B. toute personne majeure licenciée à la FFBB et jouissant de ses Droits Civiques.

Est éligible au Comité Directeur du C.D.N.B.B. toute personne majeure étrangère qui n'aurait pas fait l'objet d'une décision de justice qui, appliquée à un ressortissant français, constituerait une impossibilité à l'acquisition de droits civiques.

Le candidat doit être licencié depuis au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature auprès du Comité du Nord ou d'une association du ressort de celui-ci.

Le candidat ne doit pas occuper de fonctions appointées au titre du Basket-Ball dans le Comité Départemental.

III) - Dépôt des Candidatures :

Les candidatures aux fonctions de membre du Comité Directeur doivent être adressées individuellement, **par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, au Siège du Comité Départemental, au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale (06 Mai 2010 dernier délai - cachet de la poste), accompagnée de la licence de la saison en cours (ou de la photocopie de celle-ci).**



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

Secrétariat Général

Référence : SGL/DG/CF/2009-2010 n°04

**ELECTION DES DELEGUES
A L'ASSEMBLEE FEDERALE
DU 26 JUIN 2010 à LIMOGES**

***Assemblée Générale des clubs
5 Juin 2010***

**Salle Alfred Lemaître - Rue Henri Durré
SAINT AMAND LES EAUX**

Désignation des délégués du C.D.N.B.B. à l'Assemblée Générale Fédérale du 26 Juin 2010 à LIMOGES.

I) - Sièges à pourvoir : 3

II) - Eligibilité :

Est éligible représentant du C.D.N.B.B. à l'Assemblée Générale Fédérale et à l'Assemblée Elective, toute personne majeure de nationalité française, jouissant de ses Droits Civiques;

Le candidat doit être licencié depuis au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature auprès du Comité du Nord ou d'une association du ressort de celui-ci.

III) - Dépôt des Candidatures :

Les candidatures aux fonctions de délégué du C.D.N.B.B. peuvent être adressées individuellement, par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception, au Siège du Comité Départemental, au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale, (06 Mai 2010 dernier délai – cachet de la poste) accompagnée de la licence de la saison en cours (ou de la photocopie de celle-ci).



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

Assemblée Générale du 5 JUIN 2010

Salle Alfred Lemaître – Rue Henri Durré
Saint Amand Les Eaux

Conditions pour pouvoir participer aux votes de l'Assemblée Générale

Application des Statuts du Comité Départemental

Le vote par procuration ou par correspondance est interdit.

- Le mandat (imprimé ci-dessous), portant le nom du Président du club, mandat rempli et signé par ce dernier, établi au nom du mandataire, (membre licencié du club), complété par le cachet du club.

- La licence de la saison 2009/2010, attestant de l'appartenance au club représenté, devra être présentée.

- Le club représenté doit être en règle avec la Fédération, la Ligue Nord Pas-de-Calais et le Comité Départemental, administrativement et financièrement, (Art. 59 des règlements Généraux de la F.F.B.B.)

Aucune exception à ces règles ne sera admise.

✂-----

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET-BALL

Assemblée Générale du 5 JUIN 2010

MANDAT

(CE MANDAT NE PEUT ETRE DONNE QU'À UN MEMBRE LICENCIÉ DU CLUB)

Je soussigné M.Licence N°.....

Président du Club..... donne mandat à M.....

Licence N°....., Membre de l'association susnommée, pour me représenter à l'Assemblée Générale du Comité du Nord de Basket-Ball le 05 Juin 2010 et prendre part, en mes lieu et place, aux votes survenant à cette occasion.

SIGNATURE DU PRESIDENT,

CACHET DU CLUB,

SIGNATURE DU MANDATAIRE

